



Fête locale arrêtée pour agressions

Par **absolument**, le 25/08/2009 à 06:59

Bonjour, le comité des fêtes du village a arrêté la fête locale au bout de deux jours suite à une très grosse bagarre provoquée par un groupe de jeunes qui a déjà semé la zizanie dans d'autres fêtes près d'ici. De fait il y a une perte de 2 jours et des orchestres à payer pour ces 2 j non fait, j'aimerais savoir puisque les assurances ne marchent pas qui est responsable de cette perte la mairie ou le comité? est-ce que les bénévoles sont personnellement considérés comme responsables et devront couvrir la perte ou s'il y a une possible issue puisque la décision de stopper a été prise avec le responsable de gendarmerie et mme le maire du village. merci de me répondre